



L'actuel Jean-Monnet, infesté par l'amiante, sera déserté fin 2015.

## Des terrains pour le Jean-Monnet II

**LUXEMBOURG** - L'État luxembourgeois va racheter des terrains au Fonds du Kirchberg pour les besoins du futur bâtiment de la Commission européenne, le Jean-Monnet II. La plupart des terrains dont il est question sont actuellement aménagés en tant que voirie

ou parking en surface entre la Chambre de commerce et l'actuel bâtiment Jean-Monnet. Afin de concrétiser la construction du futur bâtiment, ce sont en tout près de 215 ares qui devront être cédés. Le nouvel immeuble sera prêt pour fin 2020.